Informations de base

2007/2552(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Résolution sur l'enlèvement du journaliste Alan Johnston à Gaza **Subject** 6.10.09 Situation des droits de l'homme dans le monde 6.40.05.06 Relations avec les pays du Proche et Moyen Orient	

Acteurs principaux

Conseil de l'Union européenne	Formation du Conseil	Réunions	Date
	Affaires générales	2795	2007-04-24

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
24/04/2007	Adoption de résolution/conclusions par le Conseil		
26/04/2007	Décision du Parlement	T6-0170/2007	Résumé
26/04/2007	Résultat du vote au parlement		
26/04/2007	Débat en plénière		
26/04/2007	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques

Référence de la procédure	2007/2552(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Débat ou résolution d'urgence
Base juridique	Règlement du Parlement EP 150
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B6-0159/2007	24/04/2007	
Proposition de résolution		B6-0161/2007	24/04/2007	

Proposition de résolution		B6-0174/2007	24/04/2007	
Proposition de résolution		B6-0177/2007	24/04/2007	
Proposition de résolution		B6-0180/2007	24/04/2007	
Proposition de résolution		B6-0184/2007	24/04/2007	
Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité		T6-0170/2007	26/04/2007	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Réaction de la Commission sur le texte adopté en plénière	SP(2007)2625	31/05/2007	

Résolution sur l'enlèvement du journaliste Alan Johnston à Gaza

2007/2552(RSP) - 26/04/2007 - Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité

Le Parlement européen a adopté une résolution concernant le journaliste de la BBC Alan Johnston, qui a été enlevé sous la menace d'une arme à feu le 12 mars 2007, alors qu'il rentrait chez lui à Gaza.

Les députés demandent que M. Johnston soit libéré sur-le-champ, sans conditions et sain et sauf, et placé en lieu sûr. Ils assurent par ailleurs de leur appui la famille de M. Johnston ainsi que ses collègues et la direction de la BBC, lesquels ont travaillé inlassablement auprès de l'opinion publique et du monde politique pour que ceux-ci œuvrent à sa libération.

Le Parlement manifeste sa solidarité à l'égard de la Fédération internationale des journalistes et aux organisations qui en sont membres, parmi lesquelles le Syndicat des journalistes palestiniens, dans leurs efforts pour obtenir la libération de M. Johnston et dans leur campagne en faveur d'un nouvel engagement mondial visant à faire cesser les menaces auxquelles le journalisme indépendant est en butte;

L'Autorité nationale palestinienne est invitée à redoubler d'efforts pour obtenir la prompte libération de M. Johnston et à faire en sorte que les journalistes de Gaza soient en mesure de s'acquitter de leur tâche sans risquer d'être enlevés et harcelés, que toutes les agressions contre les journalistes et contre d'autres civils fassent l'objet d'une enquête approfondie et que leurs auteurs soient déférés à la justice.

Les députés demandent au bureau d'assistance technique de la Commission sur la Rive occidentale et dans la Bande de Gaza, aux représentants diplomatiques des États membres de l'Union et au haut représentant pour la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) de renforcer et de coordonner leurs efforts afin d'obtenir la libération de M. Johnston et de soutenir les efforts consentis par l'Autorité nationale palestinienne dans ce sens. Rappelant son attachement à la liberté de la presse pour la démocratie et pour le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, le Parlement condamne tous les actes de violence et d'intimidation contre le libre exercice du journalisme et contre la liberté d'expression.